

COMMUNICATION SUR LE PROGRES (CoP) 2007

Un engagement renouvelé depuis 4 ans

JEAN PLANET CONSEIL, cabinet de conseil en organisation, ressources humaines et conduite du changement a été parmi les premiers adhérents du Global Compact. L'équipe s'applique aussi bien dans son fonctionnement interne que dans ses interventions à répondre à son niveau aux principes du Global Compact.

JEAN PLANET CONSEIL contribue à diffuser ces principes en menant des actions de sensibilisation grand public (cf. cop 2006 - publication d'un livre sur le développement durable dans le secteur public) ou ciblée auprès de ses partenaires. Pour 2007, nous avons choisi de présenter une action de sensibilisation des salariés aux principes du Pacte Mondial.

Description de notre CoP

Cette action est intervenue dans le cadre d'une mission qui s'est déroulée dans le courant de l'année 2006 auprès d'un de nos partenaires dont l'activité principale est la production d'énergie et l'aménagement du territoire. La mission avait pour objectif d'aider l'entreprise :

- i à la mise en place d'une stratégie de développement durable via un état des lieux des pratiques de l'entreprise en matière de développement durable ;
- i à devenir un acteur de référence en matière de développement durable, par la mise en œuvre d'un plan d'action intégré au nouveau Plan stratégique de l'entreprise.

Dans cette démarche hautement participative, nous souhaitons attirer l'attention sur une action: la **sensibilisation des salariés de cette entreprise au développement durable**. La participation à ces séminaires n'a pas fait l'objet d'une obligation stricte mais d'une recommandation de la part du chargé de mission développement durable à la CNR soutenu par les directeurs régionaux.

Les séminaires ont été préparés et co-animés par le chargé de mission développement durable au sein de la CNR et Jean Planet, associé gérant du cabinet. Ils se sont déroulés en 3 temps forts :

- i les principes généraux du développement durable (historique, la démarche de responsabilité sociétale environnementale, agenda 21,...)
- i la politique de développement durable à la CNR : présentation de l'engagement de la CNR via :
 - les chartes réalisées en interne -sociale, éthique, environnementale et développement durable,
 - une initiative locale respectueuse des principes du développement durable identifiée comme bonne pratique présentée par le directeur régional ou le chef du projet (huit "bonnes pratiques CNR" ont ainsi été présentées).
- i le développement durable comme axe stratégique du futur plan d'entreprise

Tout au long de la présentation, les salariés ont été invités à intervenir et un temps d'échange à la fin de chaque séminaire a favorisé la participation et l'échange avec les intervenants.

Résultats :

8 séminaires ont été organisés au sein des directions régionales ainsi que 3 au siège.

Environ 2/3 des 900 salariés ont répondu présents.